

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Syndicat Mixte de Gestion du Salagou

Réf n°244/2016

OBJET: Budget supplémentaire

Membres: 18

Présents votant : 12

Pouvoirs: 1

Reçue en Préfecture et rendue exécutoire le :

Affichée le :

L'an deux mille seize, et le 8 mars

Le Comité Syndical de gestion du Salagou, dûment convoqué le 23 février 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie du Puech.

PRESENTS votants:

- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Bernard COSTÉ, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Alain SOULAYROL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Laure ROBERT, déléguée suppléante de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Daniel VIALA, délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Bernard GOUJÓN, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Valérie ROUVEIROL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT
- Madame Julie GARCIN-SAUDO, Conseillère départementale du canton de PÉZENAS
- Madame Nicole MORERE, Conseillère départementale du canton de GIGNAC

POUVOIRS

- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT

Madame la Présidente propose pour l'affectation du résultat:

- > 001 Excédent d'investissement reporté : 16 792.68 €
- > 002 Excédent de fonctionnement reporté : 48 947.84 €

Madame la Présidente explique ensuite que le Département souhaite confier la prestation de service de ramassage manuel des déchets au Syndicat mixte pour 30 000 €.

Madame la Présidente propose la revalorisation des participations des membres du Syndicat mixte à hauteur de 7 000.00 €

De ces 3 propositions validées résultent le budget supplémentaire suivant : TURE

Article	Désignation	F/I	DE LODEVE Proposé	
			Dépenses	Recettes
002	Report du résultat de fonctionnement	F		48 947.84 €
7473	Participation Département	F		33 850.00 €
74758	Participation EPCI	F		3 150.00 €
611	Contrats de prestations de service	F	30 000.00 €	
6251	Déplacements	F	2 500.00 €	
64111	Rémunération principale personnel titulaire	F	30 000.00 €	
64131	Rémunération personnel non titulaire	F	23 447.84 €	
	TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	F	85 947.84 €	85 947.84 €
001	Solde d'investissement reporté			16 792.68 €
2051	Concessions et droits similaires	1	4 000.00 €	
2182	Matériel de transport		4 792.68 €	
2183	Matériel de bureau et informatique		4 000.00 €	
2184	Mobilier		4 000.00 €	
	TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	1	16 792.68 €	16 792.68 €
	TOTAL GENERAL		102 740.52 €	102 740.52 €

Le Comité Syndical, Le rapporteur entendu, Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de valider le budget supplémentaire 2016.

Pour Extrait Conforme, A Clermont l'Hérault, le 8 mars 2016



La Présidente

Marie PASSIEUX



